

Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📧 mairie@cerny.fr

Compte financier unique 2025

Présentation brève et synthétique

retraçant les informations financières essentielles (art. L1612-35 du CGCT)

Le budget est composé de deux sections : les sections de fonctionnement et d'investissement.

En fonctionnement, l'augmentation sensible des recettes réelles et mixtes de fonctionnement (+2,45 %) et la maîtrise des dépenses de l'année 2025 (+2,41 %) engendrent un résultat positif de la section de fonctionnement à hauteur de 672 278,90 €.

L'excédent de clôture de l'exercice n-1 de 1 148 819,39 € conduit à un résultat de clôture de la section de 1 821 098,29 €.

En investissement, le résultat de l'exercice 2025 est déficitaire.

Avec 370 261,19 € de recettes et 731 172,13 € de dépenses, le solde est négatif de 360 910,94 €.

Ajouté au déficit antérieur de 223 164,91 €, le résultat de clôture de la section s'élève à -584 075,85 €.

Le total des restes à réaliser à reporter sur l'exercice n+1 engendre un résultat cumulé de la section d'investissement de -965 135,38 €.

	ANNÉE 2025	DÉPENSES	RECETTES	Solde
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	2 995 535,45 €	3 667 814,35 €	672 278,90 €
	Section d'investissement	731 172,13 €	370 261,19 €	-360 910,94 €

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	En section de fonctionnement (0002)	- €	1 148 819,39 €	
	En section d'investissement (001)	223 164,91 €	- €	

TOTAL EXERCICE (Réalizations + reports N-1)	3 949 872,49 €	5 186 894,93 €	1 237 022,44 €
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

RESTES À RÉALISER À REPORTER EN N+1	En section de fonctionnement	- €	- €	- €
	En section d'investissement	697 189,41 €	316 129,88 €	-381 059,53 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	697 189,41 €	316 129,88 €	-381 059,53 €

RÉSULTAT CUMULÉ	En section de fonctionnement	2 995 535,45 €	4 816 633,74 €	1 821 098,29 €
	En section d'investissement	1 651 526,45 €	686 391,07 €	-965 135,38 €
	TOTAL CUMULÉ	4 647 061,90 €	5 503 024,81 €	855 962,91 €

La section de fonctionnement a pour finalité la gestion des affaires courantes, alors que la section d'investissement a vocation à préparer l'avenir.

A - La section de fonctionnement

1. Les recettes de fonctionnement 2025

Les recettes totales de fonctionnement 2025 augmentent de 1,68 %. Elles s'élèvent à 3 667 814,35 €.

RECETTES	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Atténuation de charges 013	9 457,47 € -25%	41 928,56 € 343%	23 739,19 € -43%	25 117,89 € 5,81%
Produits des services, domaine 70	308 284,17 € 7,77%	301 681,28 € -2,14%	319 935,99 € 6,05%	416 557,88 € 30,20%
Impôts et taxes (sauf 731) 73	631 369,77 € 5,74%	634 932,68 € 0,56%	581 293,96 € -8,45%	552 433,59 € -4,96%
Fiscalité locale 731	1 703 352,30 € 4,68%	2 009 628,30 € 17,98%	2 161 745,32 € 7,57%	2 179 012,29 € 0,80%
Dotations et participations 74	412 102,32 € 2,23%	394 988,24 € -4,15%	450 019,77 € 13,93%	451 100,76 € 0,24%
Autres produits de gestion courante 75	6 504,31 €	33 978,23 € 422,40%	25 649,97 € -24,51%	30 326,74 € 18,23%
Recettes de gestion des services	3 071 070,34 € 4,61%	3 417 137,29 € 11,27%	3 562 384,20 € 4,25%	3 654 549,15 € 2,59%
Produits financiers 76	5,00 €	12,71 €	17,68 €	7,99 €
Produits spécifiques 77	52 695,94 €	124 000,00 €	7 560,64 €	147,50 €
Reprise sur amortissements et provisions 78		51 598,97 €		2 848,20 €
Recettes réelles et mixtes	3 123 771,28 € 1,34%	3 592 748,97 € 15,01%	3 569 962,52 € -0,63%	3 657 552,84 € 2,45%
Immobilisations corporelles 042	16 806,27 €		30 772,00 €	
Autres opérations d'ordre 042	1 695,00 €	6 537,00 €	6 536,50 €	10 261,51 €
Recettes d'ordre	18 501,27 €	6 537,00 €	37 308,50 €	10 261,51 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 142 272,55 € 1,91%	3 599 285,97 € 14,54%	3 607 271,02 € 0,22%	3 667 814,35 € 1,68%

Les produits des services s'élèvent à 416 557,88 € et représentent 11,40 % des recettes de gestion des services. Ils progressent en 2025 de 96 621,89 €.
L'augmentation s'explique notamment par l'augmentation de la fréquentation de l'accueil de loisirs et le nombre de bénéficiaires de repas portés à domicile.

Les produits des impôts et taxes représentent 15,12 % des recettes de gestion des services et s'élèvent à 552 433,59 €. Ils diminuent de 4,96 % en 2025 (-28 860,37 €).

Parmi ces produits de reversement, sont comptabilisées :

- l'attribution de compensation versée par la CCVE : 289 200 € (inchangé)
- la dotation de solidarité communautaire : 48 445 € (+2 406 €)
- le FNGIR : 118 231 € (inchangé)
- le fonds départemental des droits de mutation : 96 557,59 € (-31 266,37 €). Cette baisse est la conséquence de la diminution du nombre de transactions immobilières. Par ailleurs, en 2024, le CD.91 a refondu les critères de répartition du fonds qui tient compte dorénavant de l'effort fiscal de la population (35%), des dépenses d'équipement brut (15%), de la longueur de la voirie (15%) et d'une part fixe (35%).

Les produits de la fiscalité locale s'élèvent à 2 179 012,39 € et représentent 59,62 % des recettes de gestion des services. Le montant total des produits de la fiscalité locale progresse de 0,80 % en 2025 (+17 266,97 €).

Ces recettes sont majoritairement issues du produit des impôts directs locaux :

- Impôts directs locaux : 2 139 860 € (+ 15 347 €)
- Taxes sur les pylônes : 38 766 € (+ 1 926 €)

Les dotations et participations représentent 12,34 % des recettes de gestion des services.

D'un montant total de 451 100,76 €, elles se maintiennent sensiblement au niveau de 2024 (+0,24 %).

2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement 2025 augmentent de 1,33 %. Elles s'élèvent à 2 995 535,45 €.

DEPENSES		CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Charges à caractère général	011	865 304,69 €	1 068 845,11 €	977 162,22 €	992 450,31 €
		-1,65%	23,52%	-8,58%	1,56%
Charges de personnel	012	1 510 154,06 €	1 523 909,61 €	1 592 126,23 €	1 627 439,74 €
		5,25%	0,91%	4,48%	2,22%
Atténuation de produits	014	58 513,00 €	57 396,00 €	52 529,00 €	48 803,00 €
			-1,91%	-8,48%	
Autres charges de gestion	65	161 604,61 €	168 292,27 €	190 506,31 €	215 048,97 €
		-11,61%	4,14%	13,20%	12,88%
Dépenses de gestion des services		2 595 576,36 €	2 818 442,99 €	2 812 323,76 €	2 883 742,02 €
		1,55%	8,59%	-0,22%	2,54%
Charges financières (intérêts)	66	18 973,83 €	20 914,32 €	15 321,81 €	13 420,26 €
		1,79%	10,23%	-26,74%	-12,41%
Charges spécifiques	67	0,00 €	2 040,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations provisions semi-budgétaires	68	51 675,00 €	1 024,01 €	1 406,17 €	0,00 €
Dépenses réelles et mixtes		2 666 225,19 €	2 842 421,32 €	2 829 051,74 €	2 897 162,28 €
		1,16%	6,61%	-0,47%	2,41%
Dotations aux amortissements	042	57 521,04 €	77 081,15 €	88 871,77 €	98 373,17 €
Autres opérations d'ordre	042	66 204,81 €	124 000,00 €	38 272,00 €	0,00 €
Dépenses d'ordre		123 725,85 €	201 081,15 €	127 143,77 €	98 373,17 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 789 951,04 €	3 043 502,47 €	2 956 195,51 €	2 995 535,45 €
		-0,29%	9,09%	-2,87%	1,33%

Les charges à caractère général (Ch. 011) s'élèvent à 992 450,31 € en 2025 et progressent de 1,56 % (+15 288,09 €). Elles représentent 34,42 % des dépenses de gestion des services et regroupent les achats courants et autres charges quotidiennes de fonctionnement de la collectivité.

- les achats et variations de stocks : 453 023,42 €. Elles diminuent de 13 550,89 € par rapport à 2024
- les services extérieurs : 536 040,80 €. Elles progressent de 28 727,89 €
- les impôts et taxes payés par la collectivité : 3 386,09 € (Taxe foncières : 2 473,09 € et taxe sur les bureaux : 913,00 €)

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 1 627 439,74 € en 2025 et progressent de 2,22 % (+35 313,51 €). Elles représentent 56,43 % des dépenses de gestion des services. Les variations s'expliquent de la façon suivante :

Au niveau des rémunérations			Au niveau des charges		
	Montants	Variations		Montants	Variations
- Agents titulaires :	967 117,58€	-5 600,16€	- Cotisations Urssaf :	147 356,37€	+14 137,92€
- Agents sous contrats :	139 867,99€	+8 875,80€	- Cotisations retraite :	271 809,17€	+19 809,40€
- Apprentis :	11 053,32€	- 2 921,16€	- Cotisations chômage :	5 604,48€	+662,26€
- Personnel extérieur :	- €	-2 696,00€	- Cotisations apprentissage :	189,22€	-49,17€
			- Autres cotisations :	540,00€	+540,00€
			- Imp./taxes sur rémunérations :	33 266,96€	+491,10€
Sous-total :	1 118 038,89€	-2 341,52€	Sous-total :	458 766,20€	+35 591,51€
			- Assurance du personnel :	33 731,85€	+1 082,69€
			- CNAS :	9 703,00€	+145,00€
			- Médecine du travail :	7 199,80€	+835,83€
			Sous-total :	50 634,65€	+2 063,52€
Total :	1 118 038,89€	-2 341,52€	Total :	509 400,85€	+37 655,03€

- Les effectifs au 31 décembre 2025 :

Emplois permanents pourvus au 31/12	2022	2023	2024	CFU 2025
Titulaires	34	34	34	33
Cat. A	1	1	1	1
Cat. B	2	1	1	2
Cat. C	31	32	32	30
Non titulaires	1	0	0	0
Cat. A	0	0	0	0
Cat. B	0	0	0	0
Cat. C	1	0	0	0
Total sur emplois permanents	35	34	34	33

Emplois non permanents pourvus au 31/12	2022	2023	2024	CFU 2025
Emplois saisonniers ou temporaires	5	3	1	4
Emplois aidés	4	4	4	0
Apprentis	2	2	2	3
Total sur emplois non permanents	11	9	7	7

TOTAL DES EMPLOIS	46	43	41	40
--------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

- Les mouvements sur emplois permanents :

Services	Départs			Entrées		
	Nbre	ETP	Catégorie	Nbre	ETP	Catégorie
Administratif	1	1	C	1	1	B
Technique	1	1	C			
Total	2	2		1	1	

Les autres charges de gestion courantes s'élèvent à 215 048,97 € et progressent de 24 542,66 € en 2025. Elles représentent 7,46 % des dépenses de gestion des services.

	Montants	Variations
- Indemnités et frais de missions des élus	80 213,30€	+478,51€
- Pertes sur créances irrécouvrables	1 395,33€	+1 395,33€
- Contingent SDIS	204,00€	+2,00€
- Subventions :	133 234,83€	+26 466,77€
<i>au fonds départemental d'aides aux jeunes</i>	173,50€	+173,50€
<i>au PNR</i>	13 239,60€	+1 160,54€
<i>au SIARCE</i>	65 556,00€	+ 5 327,00€
<i>au CCAS</i>	22 500,00€	+22 500,00€
<i>aux associations et personnes morales de droit privé</i>	31 765,73€	-2 694,27€
- Amendes fiscales et pénales	- €	-3 800,00€
- Autres	1,51€	+0,05€
Total :	215 048,97€	+24 542,66€

Les charges financières diminuent (13 420 ,26 € en 2025 contre 15 321,81 € en 2024, soit une baisse de 12,41 %.

3. Le résultat 2025 de la section de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2025 de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 672 278,90 €.

	CFU 2025
Dépenses de fonctionnement	2 995 535,45
Recettes de fonctionnement	3 667 814,35
Résultat de l'exercice de la section de fonctionnement	672 278,90

L'excédent de l'exercice précédent de 1 148 819,39 € porte le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2025 à 1 821 098,29 €.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
RESULTAT COMPTABLE	352 321,51 €	555 783,50 €	651 075,51 €	672 278,90 €

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Solde d'exécution de l'exercice précédent R002	285 326,00 €	87 784,44 €	643 567,94 €	1 148 819,39 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	637 647,51 €	643 567,94 €	1 294 643,45 €	1 821 098,29 €

B - La section d'investissement

1. Les recettes d'investissement

D'un montant total de 370 261,19 €, elles sont composées en 2025 pour 11,50 % de subventions, pour 59,55 % de dotations, fonds divers et réserves et pour 28,95 % de recettes d'ordre (amortissements notamment).

Comptes		CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Autres subventions d'investissement	13	4 112,70 €	23 265 €	14 395,40 €	
Subvention Région	13			21 581,12 €	
Subvention contrat de partenariat CD.91	13		264 064 €		
Subvention DSIL Plan de relance	13		163 529,51 €	116 470,49 €	
Subvention Plan de relance continuité pédag.	13	27 462,13 €			
Subvention DSIL	13			22 593,50 €	
Subvention DETR	13			16 746,00 €	
Subvention CCVE (fonds de concours)	13				6 000,00 €
Subvention PNR (Ch. Et Cheminements)	13	3 771,30 €		3 321,42 €	34 222,58 €
Subvention PNR (Chemin de croix)	13				2 370,00 €
Subventions d'investissement		35 346,13 €	450 858,01 €	195 107,93 €	42 592,58 €
FCTVA	10222	158 929,02 €	153 377,10 €	102 744,81 €	69 451,03 €
Taxe d'aménagement	10226	11 567,57 €	20 178,76 €	24 020,83 €	5 201,22 €
Excédent de fonctionnement	1068		549 863,07 €		145 824,06 €
Dotations, fonds divers et réserves		170 496,59 €	723 418,93 €	126 765,64 €	220 476,31 €
Total des recettes réelles d'Investissement		205 842,72 €	1 174 276,94 €	321 873,57 €	263 068,89 €
Amortissements des immobilisations	040	57 521,04 €	77 081,15 €	88 871,77 €	98 373,17 €
Opérations patrimoniales	040	66 204,81 €	124 000,00 €	38 272,00 €	
Opérations Ordre à l'intérieur de la section	041		17 645,76 €	21 240,00 €	8 819,13 €
Total des recettes d'ordre d'Investissement		123 725,85 €	218 726,91 €	148 383,77 €	107 192,30 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		329 568,57 €	1 393 003,85 €	470 257,34 €	370 261,19 €

Les subventions d'investissement perçues en 2025 s'élèvent à 42 592,58 €.

Certaines subventions attribuées font l'objet d'un report sur l'exercice 2026 (316 129,88 €)

Les emprunts et dettes. La collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt en 2025.

Les dotations, fonds divers et réserves, d'un montant total de 220 476,31 €, regroupent :

- le fonds de compensation de la TVA : 69 451,03 € perçus au titre des dépenses d'investissement 2024.
- le produit de la taxe d'aménagement : 5 201,22 €

L'état du marché sur la construction privée, la difficulté du passage de l'instruction des dossiers entre les services de l'Etat (de la DDT à la DGFIP), et la modification des modalités de versement de la TAM qui n'est versée qu'à la fin des opérations de travaux, engendrent une baisse de son montant

- l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année n-1 : 145 824,06 €

2. Les dépenses d'investissement

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 731 172,13 € en 2025 (hors déficit de l'exercice précédent).

Comptes	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Immobilisations incorporelles diverses 20	6 939,60 €	7 053,60 €	580,00 €	750,00 €
Honoraires Requalification écoles 20	17 645,76 €			1 320,00 €
Honoraires Enfouissement Boineveu 20	1 486,50 €			
Honoraires Enfouissement Av. Arpajon 20		21 240,00 €		
Honoraires Etudes cheminements 20			14 640,00 €	
Honoraires Rénovation Aile mairie 20			10 687,20 €	
Etude sécurisation RD.56 Orgemont 20				10 950,00 €
Sous-total immobilisations incorporelles	26 071,86 €	28 293,60 €	25 907,20 €	13 020,00 €
Subventions d'équipement versées 204			12 717,39 €	
Sous-total immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	12 717,39 €	0,00 €
Acquisitions diverses 21	68 123,32 €	32 760,05 €	11 122,08 €	44 102,20 €
Equipement aile de la mairie 21		16 686,88 €	17 881,54 €	3 394 €
Remplacement pompe à chaleur mairie 21			33 022,55 €	
Equipement informatique école élémentaire 21	61 722,36 €			
Aménagements terrains + signalétique 21				4 132,27 €
Réseaux de voirie 21		16 963,40 €		
Objets et œuvres d'art (travaux finis) 21		16 332,00 €		
Acquisitions parcelles 21		924,77 €	55 065,20 €	9 131,08 €
Sous-total immobilisations corporelles	129 845,68 €	83 667,10 €	117 091,37 €	60 759,27 €
Immobilisations en cours diverses 23	10 651,20 €	16 351,39 €	5 940,00 €	2 841,60 €
Création passerelle (projet cheminements) 23				36 912,00 €
Réfection lavoir (projet cheminements) 23			51 472,70 €	8 484,04 €
Réhabilitation intérieure église 23	56 661,60 €			
Restauration peintures murales et vitraux 23		11 840,60 €	22 674,00 €	
Restauration tableaux 23				9 673,20 €
Requalification chemin Vert/Côte Ste Anne 23	22 572,00 €	464 017,39 €		
Rénovation énergétique aile mairie 23	737 839,49 €	165 590,47 €	1 140,00 €	
Travaux extérieurs Espace Jean-Salis 23				1 140,00 €
Aménagement parking Rue du château 23				9 840,00 €
Aménagement Montmirault 23				321 692,84 €
Aménagement Sécurité Complexe/Marats 23				42 700,00 €
Enfouissement Arpajon RD.191 23			267 600,60 €	9 961,80 €
Enfouissement Veron/St-Pierre/Montaquoy 23				9 954,00 €
Sous-total immobilisations en cours	827 724,29 €	657 799,85 €	348 827,30 €	453 199,48 €
Dépenses d'équipement	983 641,83 €	769 760,55 €	504 543,26 €	526 978,75 €
Dépenses financières	180 242,40 €	181 847,80 €	185 818,17 €	185 112,74 €
Remboursement emprunts et dettes assimilés 16	180 242,40 €	181 847,80 €	183 471,17 €	185 112,74 €
Participations et créances rattachées 26			2 347,00 €	
Dépenses réelles d'investissement	1 163 884,23 €	951 608,35 €	690 361,43 €	712 091,49 €
Opérations de transferts entre sections 040	17 897,81 €	6 537,00 €	37 308,50 €	10 261,51 €
Opérations de transferts entre sections (dont tx régie) 040	603,46 €			
Opérations Ordre à l'intérieur de la section 041		17 645,76 €	21 240,00 €	8 819,13 €
Dépenses d'ordre d'Investissement	18 501,27 €	24 182,76 €	58 548,50 €	19 080,64 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 182 385,50 €	975 791,11 €	748 909,93 €	731 172,13 €

Les immobilisations incorporelles (Ch. 20 sauf 204) :

Montant inscrit au BP 2025 : 130 590,30 €

Dépenses réalisées inscrites au CFU 2025 : 13 020,00 € (Pourcentage de réalisation : 10 %)

Restes à réaliser reportés au BP 2026 : 28 521,15 €

Réalisations 2025	Dépenses faisant l'objet d'un report au BP 2026
- Diagnostic amiante Ecole élémentaire : 1 320,00 €	- Etude de programmation Ecole élémentaire : 12 444,00 €
- Etude pour la réalisation du jardin du presbytère : 750,00 €	- Etudes de modification des réseaux de télécommunications à Montmirault : 14 977,15 €
- Etude de faisabilité pour la sécurisation de la RD.56 à Orgemont : 10 950,00 €	- Etude pour l'aménagement des abords du bassin du parc de la mairie : 1 100,00 €

Les subventions d'équipement versées (Ch. 204) :

Montant inscrit au BP 2025 : 55 029,00 €

Dépenses réalisées inscrites au CFU 2025 : 0 €

La convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la CCVE relative à la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement des pistes cyclables (itinéraires 14 et 15) a été signée mais la mission n'a pas commencée.

Les immobilisations corporelles (Ch. 21) :

Montant inscrit au BP 2025 : 143 600,77 €

Montant réalisé au CFU 2025 : 60 759,27 € (Pourcentage de réalisation : 73 %)

Restes à réaliser reportés au BP 2026 : 65 138,14 €

Réalisations 2025	Dépenses faisant l'objet d'un report au BP 2026
- Acquisition de parcelles : 9 131,08 € (dont rétrocession lotissement Clos du Moulin)	- Acquisitions de parcelles : 5 000,00 €
- Agencements et aménagements de terrains : 833,00 €	- Agencements et aménagements de terrains : 483,00 €
- Diverses acquisitions :	- Diverses acquisitions :
o cases de colombarium : 6 090,00 €	o panneaux : 2 064,12 €
o panneaux : 2 706,65 €	o pupitres : 2 388,00 €
o débroussailleuses : 1 996,00 €	o mobilier : 916,00 €
o supports bois et signalétique pour le parc de la mairie : 3 299,27 €	o jeux du parc de la mairie : 51 798,47 €
o matériel informatique : 13 728,05 €	o dalles pour manifestations : 2 488,55 €
o autres matériels : 22 975,22 € dont :	
• 1 autolaveuse pour le gymnase (6 837,60 €)	
• Matériel pédagogique pour l'école maternelle (1 128,50 €)	
• Matériels pour les manifestations (tables, barnums ...) pour 9 472,04 €	

Les immobilisations en cours (Ch. 23) :

Montant inscrit au BP 2025 : 1 452 803,03 €

Montant réalisé au CFU 2025 : 453 199,48 € (Pourcentage de réalisation : 31 %)

Restes à réaliser reportés au BP 2026 : 603 530,12 €

Réalisations 2025	Dépenses faisant l'objet d'un report au BP 2026
- Aménagement d'un terrain de pétanques : 2 841,60 €	- Branchement électrique Accueil ados : 972,00 €
- Création d'une passerelle sur le ru : 36 912,00 €	- Travaux restaurant scolaire (contentieux) : 24 821,89 €
- Restauration du lavoir (solde facture) : 8 484,04 €	- Travaux rénovation Espace Jean-Salis : 15 546,63 € (solde factures)
- Etude pour le ravalement de l'espace Jean-Salis : 1 140,00 €	- Travaux enfouissement de réseaux à Montmirault : 522 416,20 €
- Travaux de Montmirault : 321 692,84 €	- Etude pour création places de stationnement Rue du Château : 3 600,00 €
- Sécurisation traversée RD.191/Marats : 42 700,00 €	- Travaux enfouissement de réseaux Av. Arpajon (solde) : 7 047,60 €
- Etude pour création places de stationnement Rue du Château : 9 840,00 €	

Réalisations 2025	Dépenses faisant l'objet d'un report au BP 2026
- Travaux enfouissement de réseaux Av. Arpajon (solde) : 9 961,80 €	- Etudes pour l'enfouissement de réseaux Rues Véron, La Fontaine St-Pierre, Montaquoy : 6 555,00 €
- Etudes pour enfouissement de réseaux Rues Véron, La Fontaine St-Pierre, Montaquoy : 9 954,00 €	- Restauration des tableaux du chemin de croix de l'église : 22 570,80 €
- Restauration des tableaux du chemin de croix de l'église : 9 673,20 €	

Le montant total des dépenses d'équipement s'élève en 2025 à 526 978,75 €

Les emprunts et dettes assimilés (Ch. 16) :

Montant inscrit au BP 2025 : 606 592,00 €

Montant réalisé au CFU 2025 : 185 112,74 €

Les dépenses réalisées au chapitre 16, d'un montant de 185 112,74 €, correspondent au remboursement du capital des emprunts souscrits au cours des exercices précédents.

Il avait été envisagé au BP 2025, le remboursement d'un emprunt à hauteur de 423 133 € en lien avec la cession des parcelles AH240 – AH 242 et AH 245 pour un montant de 395 100,00 €.

La cession n'ayant pas été finalisée, le remboursement par anticipation de l'emprunt n'a pas été réalisé.

3. Le résultat 2025 de la section d'investissement

Le résultat de l'exercice 2025 de la section d'investissement est déficitaire.

	CFU 2025
Dépenses d'investissement	731 172,13
Recettes d'investissement	370 261,19
Résultat de l'exercice de la section d'investissement	- 360 910,94

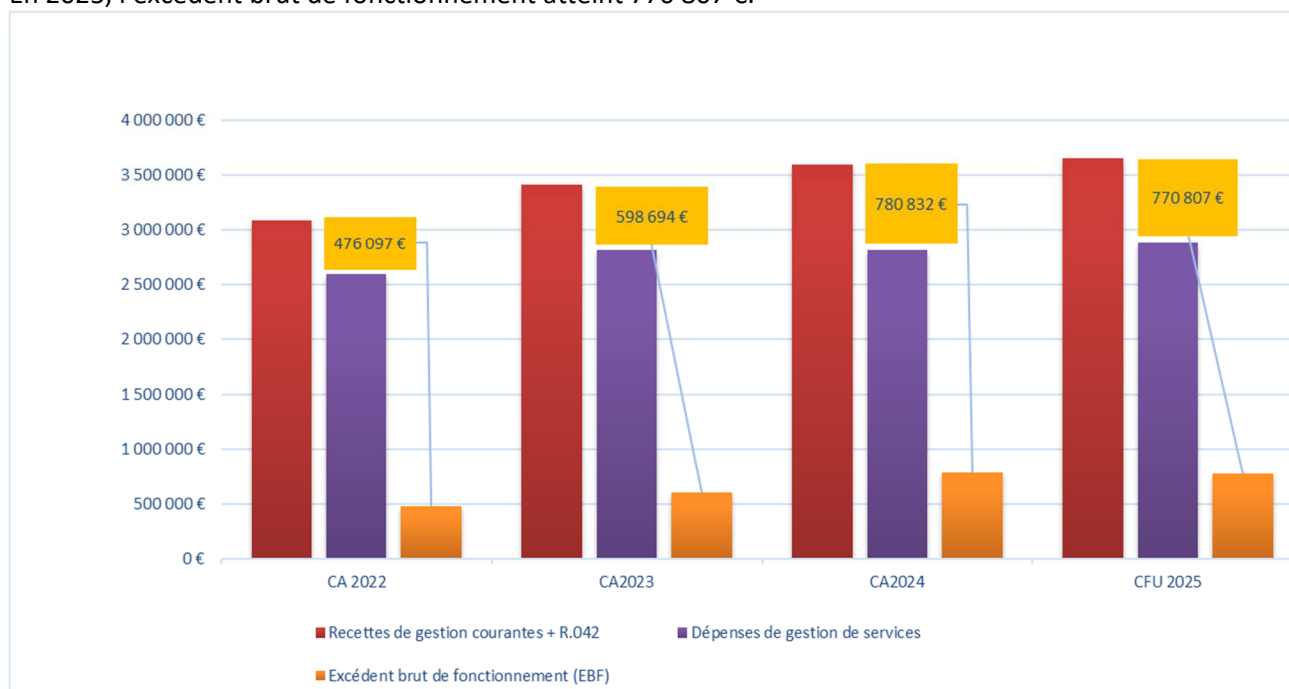
Le déficit de l'exercice précédent de 223 164,91 € porte le résultat de clôture de la section d'investissement 2025 à -584 075,85 €.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Solde d'exécution de l'exercice précédent D001		-361 725,06 €		-223 164,91 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-361 725,06 €	55 487,68 €	-223 164,91 €	-584 075,85 €

Avec les restes à réaliser à hauteur de -381 059,53 €, le résultat de clôture cumulé s'élève à -965 135,38 €

Evolution de l'excédent brut de fonctionnement

En 2025, l'excédent brut de fonctionnement atteint 770 807 €.



Evolution de l'épargne

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025	BP 2026
Capacité d'autofinancement ou Epargne brute	459 823 €	575 753 €	734 817 €	757 542 €	381 332 €
Rembours Emprunts 16	180 242 €	181 848 €	183 471 €	185 113 €	186 773 €
Remboursement nouveaux emprunts 16					
CAF nette	279 580 €	393 905 €	551 346 €	572 430 €	194 559 €

La dette de la collectivité

Date		Organisme prêteur	Capital à l'origine	Capital restant dû au 31/12/2025	Annuité Capital 2025	Annuité Intérêts 2025
10/06/2021	70	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	475 000,00 €	340 416,61 €	31 666,68 €	2 557,48 €
09/11/2016	65	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	800 000,00 €	333 578,16 €	53 792,17 €	3 452,03 €
13/06/2016	55	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	1 000 000,00 €	423 133,00 €	67 421,32 €	5 956,32 €
25/12/2017	26	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	395 000,00 €	165 281,73 €	30 578,57 €	1 715,07 €
01/09/2015	38	CAISSE D'ALLOCATIONS	29 768,00 €	11 574,00 €	1 654,00 €	
TOTAL				1 273 983,50 €	185 112,74 €	13 680,90 €

Au cours de l'année 2025, la collectivité a versé en remboursement de ses emprunts : 185 112,74 € en capital et 13 680,90 € d'intérêts. Au 31/12/2025, la dette s'élève à 1 273 983,50 €.

Evolution de l'endettement

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
En cours de la dette au 31/12	1 824 415 €	1 642 567 €	1 459 096 €	1 273 984 €
Nbre d'habitants	3502	3510	3509	3581
En cours de la dette en €/habitant	521 €	468 €	416 €	356 €
En cours de la dette par habitant (Moyenne collectivité de même strate)	726 €	710 €	704 €	

La capacité de désendettement de la commune

La capacité de désendettement est un ratio qui permet de calculer, le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette si elle y consacrait tout son autofinancement.

La capacité de désendettement de la commune est la suivante :

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
En cours de la dette au 31/12	2 004 658 €	1 824 415 €	1 642 567 €	1 459 096 €	1 273 984 €
CAF brute	348 707 €	459 823 €	575 753 €	734 817 €	757 542 €
Capacité de désendettement (en années)	5,7	4,0	2,9	2,0	1,7

Evolution des produits des taxes

Compte-tenu de l'évolution des bases d'imposition, les produits des taxes devraient progresser de 19 632 €.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Total produit taxes en k€	1 670,851	1 975,616	2 124,513	2 139,860
Produit de la Taxe Habitation	42,634	58,339	62,478	53,727
Produit Taxe Habitation sur les logements vacants			29,347	26,399
Produit de la Taxe sur le Foncier bâti	1 739,655	2 035,289	2 145,062	2 192,381
Produit de la Taxe sur le Foncier non bâti	42,171	45,000	46,923	42,761
Autres produits		0,120	1,494	0,404
Rôles complémentaires	1,363	2,776	14,029	2,850
Contribution (coefficient correcteur)	-154,972	-165,908	-174,820	-178,663

Le ratio Fiscalité/population

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Produits des impôts directs locaux (art. 73111+73118)	1 670 851 €	1 975 616 €	2 124 513 €	2 139 860 €
Nbre d'habitants	3 502	3 510	3 509	3 581
Ratio Fiscalité/population	477 €	563 €	605 €	598 €

ANNÉE 2024	CERNY		Moyennes des communes de 3500 à 4999hts (en €/hab)		
	en €	€/hab.	Essonne	IDF	National
	2024	3509			
DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES					
Population légale	3509				
Nombre de foyers fiscaux	1971				
Part des foyers non imposés	39,2%		37,9%	41,4%	54,1%
DONNEES ECONOMIQUES					
Nombre de logements imposés à la TH	1580				
dont part de résidences secondaires	4,9%		3,3%	3,5%	12,6%
dont logements vacants	40		8	7	22
Valeur locative nette des résidences secondaires	495 855 €				

Données synthétiques

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	809,04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 021,38
3	Dépenses d'équipement brut / population	147,16
4	Encours de dette / population (2)(3)	407,45
5	DGF / population	39,41
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	56,17 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	84,27 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	20,79 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	15,73 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	39,89 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	1,92